



Cérémonie officielle d'ouverture de la 5^e Semaine Nationale de l'Internet

C'est parti pour une semaine de festivités



Les TIC, Opportunités d'affaires pour les femmes



SNI 2009 :

C'est parti pour une semaine de festivités

Hier vendredi a eu lieu dans la salle des banquets de Ouaga 2000 la cérémonie officielle d'ouverture de la cinquième édition de la semaine nationale de l'internet et des autres TIC (SNI). La cérémonie était placée sous le haut patronage de Premier Ministre Tertus Zongo. Madame Priscile Zongo épouse du Premier Ministre représentait madame Chantal Compaoré, épouse du chef de l'Etat et marraine de la SNI 2009.



Le présidium lors de la cérémonie d'ouverture

C'est par des remerciements adressés à tous les partenaires qui ont contribué à l'organisation de la manifestation qu'a débuté la cérémonie d'ouverture de la cinquième édition de la SNI. Remerciements formulés par monsieur Lamoussa OUALBEOGO, secrétaire général du ministère des postes et des technologies de l'information et de la communication, et président du comité d'organisation de la SNI 2009. Après l'allocution de ce dernier, les invités ont suivi l'intervention de monsieur Hamadou TOURÉ, Secrétaire général de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT).

Dans un message enregistré sur DVD et diffusé dans la salle, le Secrétaire général de l'UIT a rappelé que « les africains ont des systèmes de communication sociale dynamique qui favorisent le

développement des TIC ». Il en veut pour preuve la progression fulgurante du téléphone mobile en Afrique ces cinq dernières années. En effet, en 2007, l'Afrique comptait 65.000.000 abonnés à la téléphonie mobile. Des pays comme la Gambie, et la Guinée équatoriale aujourd'hui, comptent chacun environ 48% d'abonnés. Le Burkina Faso, lui est passé de 14% à 22% d'abonnés en 2008, et la tendance est à la hausse. Autant d'indicateurs, qui selon monsieur Touré, augurent des lendemains meilleurs pour le développement des TIC en Afrique.

Après le message du secrétaire général de l'UIT, madame Priscile ZONGO, à prononcé un discours au nom de madame Chantal COMPAORE. L'épouse du chef de l'Etat, marraine de la SNI 2009, a axé son intervention sur un plaidoyer pour faciliter l'accès des TIC aux femmes. Faisant référence à une étude sur l'égalité d'accès aux TIC, la représentante de la marraine indique que les femmes ont une chance sur trois en moins que les hommes d'avoir accès à internet. Aussi, elles ne représentent que 10% des revenus mondiaux, alors qu'elles assurent 60% des travaux au niveau mondial. Autant de chiffres parlants qui l'amène à lancer un appel à l'Etat et



Une vue partielle des participants



aux partenaires techniques et financiers, pour qu'ils développent des initiatives afin de favoriser l'accès des femmes au TIC.

A la suite de madame Priscile Zongo, représentant madame Chantal COMPAORÉ, Monsieur Noel KABORÉ, ministre des postes et des technologies de l'information et de la communication a rappelé les incitatives entreprises par son département pour la vulgarisation des TIC au Burkina Faso. Sont de celles-ci la sensibilisation de l'opinion sur les avantages et inconvénients des TIC, la large diffusion des nouveaux outils de communication accompagnée d'une réduction des coûts, l'attraction des investisseurs privés à travers l'amélioration du climat des affaires, la transparence dans le domaine des TIC et la création des centres multimédias communautaires. Le ministre a également précisé que l'aspect genre a toujours été pris en compte dans les programmes développés au sein de son département. Avant de déclarer l'ouverture officielle de la SNI 2009, monsieur Kaboré a indiqué que la campagne d'initiation à l'utilisation d'internet qui figure sur le programme de la manifestation est totalement gratuite. Il a en outre souhaité la participation active des femmes et des filles à cette campagne. Elles sont les principales bénéficiaires a-t-il conclu.

Thierry Rolland Ouédraogo

A l'issue de la cérémonie d'ouverture de la 5ème édition quelques autorités se prononcent :

Monsieur le premier Ministre, Tertus Zongo :

Je crois qu'il faut une approche par l'expérience. Il y a beaucoup de gens qui ont envie de toucher à l'outil informatique et qui ne l'ont pas. Mais lorsque vous avez une semaine comme la SNI qui est ouverte et gratuite où chacun sait que la plupart des personnes qui viennent ne connaissent pas, dans ce contexte on n'a pas honte d'apprendre. On sait que l'on vient parmi des gens aussi qui ne savent pas. Il faut que nous ayons cette approche là. Il y a beaucoup de gens parce qu'ils vont toucher à l'outil, parce qu'ils vont avoir l'information sur ce que l'outil informatique peut faire. En réalité nous vivons dans un monde où les gens pensent avoir l'information sans savoir qu'ils n'ont pas souvent la bonne information. Mettre ensemble des professionnels et des non professionnels, je crois que c'est la meilleure façon de créer une stimulation. Nous devons le faire, non seulement pour les enfants, les jeunes, ceux qui sont à l'école, et aussi les femmes car il n'y a rien à faire les technologies de l'information et de la communication constituent une mine de création d'emplois et d'ouverture sur le monde.



Madame la Ministre de la Promotion de la Femme, Céline Yoda :

Je voudrais d'abord féliciter mon collègue du ministère chargé des postes et Technologies de l'information et de la communication pour son initiative de placer cette semaine sous le thème « Genre et TIC ». La question du genre ne concerne pas seulement les femmes. Je voudrais donner cette précision. Ça concerne l'analyse de toutes les inégalités. Mais on sait aujourd'hui que les plus grandes formes d'inégalités qui existent sont entre les hommes et les femmes. C'est pourquoi quand on dit genre on pense plutôt aux femmes. C'est vrai on ne peut pas les éviter car les inégalités les plus criardes les concernent. Je pense sérieusement que la fracture numérique est énorme entre



nos pays en voie de développement et les pays développés, entre les hommes et les femmes. Pour ce qui concerne notre pays, les femmes généralement ne sont pas alphabétisées et n'y vont pas à l'école. Cela constitue un obstacle à leur accès à ces outils informatiques. Je pense réellement que cette volonté politique matérialisée par à travers cette semaine de l'Internet pourra vraiment lancer cette problématique très importante dans notre pays. Le travail de mon point de vue, doit commencer par l'alphabétisation et l'éducation des filles si on veut qu'elles rattrapent le retard déjà accusé. Il faut que le travail commence à ce niveau. C'est pourquoi moi je verrai l'introduction de ces techniques depuis l'école pourquoi pas. Si les moyens ne le permettent pas, aller au secondaire et vulgariser ces outils pour que les filles à ce niveau de scolarité puissent apprendre et bien apprendre.



Monsieur le Ministre des Postes et TIC, Noël Kaboré :

La discrimination sexos-spécifique est constatée dans beaucoup de domaines. Elle existe également au niveau de l'accès aux TIC. C'est pour cela que nous avons privilégié ce thème pour interpellier tous les acteurs, les hommes comme les femmes pour se mobiliser et lutter contre cette fracture. Nous informons grâce aux conférences débats, aux messages que nous envoyons par tous les moyens aux femmes afin qu'elles utilisent et adhèrent à l'utilisation d'Internet et des TIC. Nous voulons démystifier ces outils au profit de la gent féminine qui par méconnaissance peut être rebutée. Ces débats et interpellations visent à sensibiliser les femmes à l'usage des TIC. Pour ce faire, pendant la semaine nous avons la formation de 10000 jeunes à l'informatique dans les principaux centres urbains du Burkina où il y a une connexion internet. Sur 10000 personnes nous ciblons la formation de 52% de femmes. Nous pensons que toute cette campagne pendant la période va permettre d'attirer des femmes et susciter pendant toutes l'année leur adhésion. Nous allons continuer à soutenir les centres sur le territoire national en particulier les groupements et associations féminines. C'est à travers de telles actions permanentes, toute l'année, que nous allons intéresser les femmes.



Marie-Chantal Bouda

TIC et Genre



Les TIC, opportunités d'affaires pour les femmes

Les TIC améliorent sensiblement les conditions de vie des femmes au Burkina Faso. Même si des efforts restent à fournir, les quelques résultats déjà engrangés sont encourageants. Les femmes qui s'y intéressent voient leurs affaires prospérer.

« **TIC et Genre.** » Tel est le thème de la présente édition de la SNI. Ce thème tombe bien à propos car le développement d'un pays ne peut s'effectuer sans la prise en compte de tous les acteurs sociaux et de toutes les ressources humaines que compte ce pays. Si ce principe est admis, il reste que les femmes sont, dans la pratique, désavantagées par rapport aux hommes dans des domaines comme ceux de la santé, de la nutrition, de l'économie, de l'éducation, de l'alphabétisation. Dans le domaine des TIC, d'importantes disparités existent également. Elles ont été mises en exergue par une étude réalisée en 2004 et portant sur la fracture numérique de genre en Afrique de l'Ouest (Burkina, Bénin, Cameroun, Mali, Mauritanie, Sénégal).

Avec une population constituée à près de 52% de femmes, le Burkina Faso opte d'œuvrer réellement à une appropriation des TIC par les femmes en vue d'accroître leur participation politique, favoriser leur communica-

tion avec le monde extérieur, accroître leurs capacités d'acquérir des connaissances et des compétences et de transcender les restrictions sociales... De plus en plus de femmes ou d'associations féminines sont actives dans le domaine des TIC (Gestion des télécentres, des cybers, ...).

Le commerce électronique ou E-commerce connaît également un essor appréciable. Le commerce électronique ou E-commerce est la possibilité d'acheter ou de vendre des produits comme le sésame, le beurre de karité, la gomme arabique, le coton, etc. sans quitter son lieu d'habitation ou son bureau grâce à Internet. Internet a donc ouvert de nouveaux marchés pour bon nombre de sociétés et de commerçants burkinabè. **Françoise Sawadogo** du cercle des sécheurs (CDS) vend ses fruits et légumes comme la mangue, la tomate, les oignons par Internet. Gérant de Galerie, **Alphonse Ouédraogo** vend également ses masques, ses statuettes par Internet. Ses clients le contactent par email. Il n'a donc plus besoin de voyager, de parcourir le monde avec ses statues et

autres masques sous les bras. Cela lui fait faire d'énormes économies sur les billets d'avion, le téléphone... Il est en contact avec des acheteurs se trouvant en France, en Italie, en Suisse, aux Etats unis, au Danemark. **La Table Filière Karité** s'intéresse également à l'accès au marché du beurre de karité par les TIC car les quantités à l'exportation sur le marché mondial varient entre 60 000 et 80 000 tonnes annuellement pour les amandes contre 15 000 tonnes annuellement de beurre de karité. Aujourd'hui, les femmes de **l'Association Songtaaba Yalgré** qui produisent de la confiture avec du beurre de karité commercialisent leurs produits et bénéficient d'une plus grande visibilité grâce à leur site internet : www.songtaaba.net. Elle a des partenaires au Canada, en France, en Suisse, Aux Etats-Unis... En 2002, le Réseau national pour l'accès des femmes aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (RENAF/NTIC) a été créé. Convaincu que les TIC peuvent aider les femmes à parvenir au développement, le réseau s'investit dans la formation des femmes à l'outil informatique. Il utilise les TIC comme outils de communication pour la sensibilisation des femmes et des filles à la prise de conscience par rapport aux fléaux qui nuisent à leurs situations sociales. Les mariages forcés, le lévirat, l'excision, la pandémie du Sida, la santé de la reproduction sont des thèmes que les membres du réseau abordent sur leur plate-forme de discussion intitulée «**tic-genre.bf**».

Les femmes sont donc bien dans le mouvement des TIC. Cette édition de la SNI permettra de dégager de nouvelles pistes d'actions pour renforcer leur présence et leur permettre de tirer le meilleur profit des TIC.

Arsène Flavien BATIONO



Une vue des femmes de Song Taaba



Une cyberstratégie pour améliorer la e-gouvernance

Le Burkina Faso s'est doté d'une cyber stratégie nationale en 2004. Son objectif est très clair : impulser un développement économique et social au pays, sur la base de l'exploitation rationnelle des TIC. C'est un document de référence en terme de politique des TIC.

Selon les concepteurs du document, pour une croissance durable, il faut une bonne gouvernance, un accroissement du revenu des populations les plus pauvres, fondé sur un meilleur accès aux services de santé et une amélioration du niveau de formation, d'organisation et d'entrepreneuriat des producteurs ruraux, une amélioration de la compétitivité des entreprises afin de garantir l'insertion de l'économie nationale dans l'économie sous-régionale et mondiale. Le document souligne qu'une bonne mobilisation du potentiel des TIC combinée à celle des technologies plus anciennes comme la radio et la télévision peut constituer un puissant levier pour l'atteinte de ces objectifs. Une telle mobilisation peut aussi offrir les moyens d'une refondation de la manière de livrer les services sociaux de base (éducation, santé, etc.) afin de les rendre plus accessibles et moins coûteux. Au rang de ces technologies figurent celles liées à Internet ainsi qu'à ses applications (courriers électroniques, web, e-commerce, e-gouvernement, téléenseignement, télémédecine...).

Cependant, ces technologies et les applications qu'elles permettent se répandent difficilement au Burkina Faso tout comme dans les autres pays au Sud du Sahara. Les principales raisons en sont le taux élevé des taxes fiscales et douanières qui ne favorise pas l'acquisition des équipements de base, le faible niveau d'appropriation de ces technologies par les individus, les entreprises et l'administration, les contraintes climatiques et environnementales...

La cyber stratégie nationale s'est fixé pour principale ambition de mettre les TIC, qu'elles soient nouvelles ou anciennes, au service des stratégies nationales de développement. Le document s'articule autour de six grands axes correspondant aux axes du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. Il s'agit de **l'intégration de nouveaux objectifs liés à la e-gouvernance** dans le plan national de bonne gouvernance et dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, **de la promotion du partenariat public-privé et société civile** et **le renforcement de la coopération internationale** dans le domaine des TIC, **de la mise en place du cadre juridique de la société de l'information et d'une politique de sécurité**. Le renforcement de l'expertise nationale dans le domaine des TIC et la promotion de l'e-emploi et d'une industrie locale de services basée sur ces technologies, la mise en place d'une stratégie de communication



L'une des ambitions de la cyberstratégie est de favoriser l'accessibilité aux TIC à tous

afin de susciter l'adhésion de toutes les composantes de la société aux objectifs du plan et l'instauration d'un mouvement d'ensemble dans l'utilisation des TIC à travers l'intégration de la e-gouvernance dans les politiques et plans sectoriels sont les trois derniers axes de la stratégie.

Des initiatives comme la Semaine Nationale de l'Internet et des autres technologies témoignent de la volonté des plus hautes autorités du pays à opérationnaliser les axes dégagés par ce plan. Elles entendent ainsi rappeler aux uns et aux autres qu'il ne faut jamais se lasser de sensibiliser, d'interpeller pour que les populations s'approprient les TIC. Le président du Comité National d'Organisation de la 5^e SNI, par ailleurs SG du MPTIC, Lamoussa OUALBEOGO explique : « *Notre rôle en tant que gouvernement c'est de créer les conditions de développement, de promotion du domaine des TIC. Il faut favoriser également leur accessibilité. En regardant la politique du gouvernement en matière de développement de ce secteur, vous verrez que l'Etat a mis un cadre réglementaire qui permet la concurrence. L'évolution du secteur des télécommunications montre par exemple qu'avant 1998, il n'y avait qu'un seul opérateur (Ndlr : ONATEL) qui faisait tout. A partir de 1998, il y a eu une loi ayant permis de libéraliser le secteur, avec l'entrée de nouveaux opérateurs, de nouveaux régulateurs. Cela a favorisé l'augmentation du nombre d'abonnés. Pour illustrer, nous disons qu'au début, il y avait 30 000 à 35 000 abonnés mobiles. Aujourd'hui ce nombre a dépassé les trois millions. Les conditions que le gouvernement a créées ont permis un bond qualitatif et quantitatif dans le domaine. C'est dire qu'en ayant un cadre légal adapté, le secteur va se développer de façon efficace. Et les résultats sont visibles. C'est plus de 60% de taux de croissance par an. Tout ce que nous faisons vise à permettre au secteur des TIC de se développer. Notre rôle n'est pas de faire quelque chose de ponctuel, puis s'arrêter. Il faut faire tout le temps.* »

Arsène Flavien BATIONO



Les Blogs

Un nouvel espace de socialisation

Ils permettent de se faire des centaines d'amis en un temps record. Les espaces virtuels sur Internet sont en train de supplanter les traditionnels rassemblements des jeunes devant les portails des maisons. Dorénavant ils se retrouvent sur la toile géante ; là, point de tabou, point de frontière, chacun sait tout sur l'autre.

Sorte de carnet intime où l'on se dévoile, les blogs sont des "mini site" web, ouvert et gratuit la plus part du temps. Là, de nombreuses personnes se mettent en réseau et partagent des photos, de la musique mais aussi se renseignent les uns sur les autres. Cette forme de socialisation se fait au détriment des rencontres physiques. A une certaine époque, les amitiés se nouaient à l'école, pendant des activités de socialisation comme des sorties de groupe. Mais avec ce nouveau monde virtuel, il n'est pas rare d'entendre un jeune dire : « J'ai 200 amis », de quoi donner le tournis aux plus grands. 200 amis qui savent tout de toi ; des renseignements aussi élémentaires que le nom, l'âge, le métier ou les études suivies, jusqu'aux renseignements les plus personnels comme son histoire d'amour en cours, ses pratiques sexuelles et bien plus encore.

Ils sont des milliers chaque année à se créer des blogs au Burkina Faso. Cet outil des nouvelles technologies est arrivé au Burkina d'abord par les journalistes qui en ont fait un moyen de contourner la censure. Les blogs de Ramata Soré du journal l'Evènement et celui de Koffi Amétépé du Journal du Jeudi sont les premiers exemples patents de blogs qui ont inspiré les autres. Aussi trouve t-on des blogs tenus par des touristes qui ont vécu au Burkina et qui désirent en parler sur le net. Les thèmes des blogs sont très variés ; en témoignent les titres « SOS filles mères », « le blog de la musique », « mon Burkina » et bien d'autres.

L'information n'est plus le seul apanage du journaliste. Elle est traitée par tous, et est donnée à savoir à tous. Selon Koffi Amétépé, cela est un juste retour des choses, vu que le journalisme est né de discussions et d'échanges dans des salons. La crainte se situe à un autre niveau.

L'appauvrissement des relations humaines est un fait notoire. Déjà qu'avec le téléphone portable les visites se sont faites plus rares au profit du SMS. De nos jours, des romances amoureuses naissent sur la toile, et même que des couples binationaux se sont formés par ce biais. Toutefois, l'engouement pour les blogs, traduit l'appropriation de l'Internet par les burkinabè. Ils se retrouvent surtout sur des espaces comme « Hi5 », « Blogspot », « my space », réservés à cet effet. Et en moins d'une demie heure, le blog est créé et toutes les informations publiées par l'auteur sont immédiatement consultables depuis n'importe quel point de la planète. Et parfois la présentation et le contenu n'ont rien à envier aux sites professionnels. Ils sont même parfois beaucoup plus populaires. Le blog d'information par exemple que j'ai mis sur pied dans le domaine « Blog4ever » il y a deux ans compte aujourd'hui 47 885 visites. Et mes amis sur mon blog Hi5, je n'en connais même pas le nombre. Peut être faudrait t-il songer à l'avenir de faire compétir les blogs lors de la nuit du web qui ponctue la célébration de la Semaine Nationale de l'Internet.

Hermann Nazé



Programme de la journée du samedi 23 mai 2009 de la 5^{ème} Edition de la SNI

CAMPAGNE D'INITIATION A L'UTILISATION D'INTERNET :

Villes concernées (31) : Ouagadougou, Bobo, Ouahigouya, Koudougou, Fada, Tenkodogo, Banfora, Kaya, Diapaga, Dano, Sebba, Gorom-Gorom, Nomgana, Kombissiri, Séguénéga, Toma, Kongoussi, Pô, Nouna, Tansila, Gaoua, Orodara, Tougan, Hondé, Gaoua, Dédougou, Dori, Ziniaré, Garango, Koupéla, Bittou

**Sous le parrainage de Mme la Ministre de l'Enseignement
de base et de l'alphabétisation**

Date : Samedi 23 au Samedi 30 mai 2009

Heure : 08H00

Lieux : Cybercafés, cyberpostes, centres multimédia, centres ADEN, U.O, établissements secondaires, salles MPTIC, Hôtel Indépendance.

Directeur de Publication
Ministre des Postes et des TIC

Directeur des rédactions
Secrétaire Général MPTIC

Coordonnateur
Rachid TRAORE

Rédactrice en Chef
Stella TAPSOBA
(tapsobastella.siao@hotmail.com)

Maquette PAO (Desktop Publisher)
Saïdou KANO (kanos_2000@yahoo.fr)

Equipe de Rédaction
Favien A. BATIONO, Thierry Roland
OUEDRAOGO, Marie Chantal BOUDA, Annick
KANDOLO, Hermann W. NAZE, Oumarou
MOGMENGA

Distribution
TIONO Evariste
Impression
IPRESS - 50 33 93 93

Photos
BANDE Assane

